



LA COLLECTE DU DENIER 2018 EST LANCÉE !

Donnons aux prêtres les moyens de vivre et d'agir !

mercredi 21 mars 2018

Prêtres (en activité ou à la retraite) et laïcs salariés sont rémunérés par le Denier de l'Église, qui finance aussi la formation des séminaristes... et la seule source du Denier,

c'est votre générosité !

Grâce à votre don au Denier, les prêtres et les laïcs ont **les moyens d'accompagner tous ceux qui le souhaitent** : célébration de la messe, éveil à la foi, préparation aux sacrements, visites et assistance aux personnes âgées, malades ou démunies...

Vous l'aurez compris, sans votre soutien, l'Église n'aurait pas les ressources financières pour accomplir sa mission !

En ce mois de mars, nous lançons la collecte du Denier pour 2018 : **la mobilisation de tous est primordiale** alors que la famille des donateurs est, année après année, un peu moins nombreuse... Vous souhaitez en savoir plus sur la collecte du Denier ?

Retrouvez toutes les informations dans les tracts mis à disposition dans les églises.

N'hésitez pas à les partager pour que le plus grand nombre soit sensibilisé à l'importance de donner au Denier. Chaque don, même modeste, est précieux.

Comment faire un don ?

Vous pouvez donner en ligne sur le site www.donnonsaudenier-lyon.fr

C'est pratique, rapide et sécurisé !

Un grand merci pour votre contribution !

